

le bulletin

Sacieres- st- Martin

Juillet 2016

n°60

Le mot du Maire



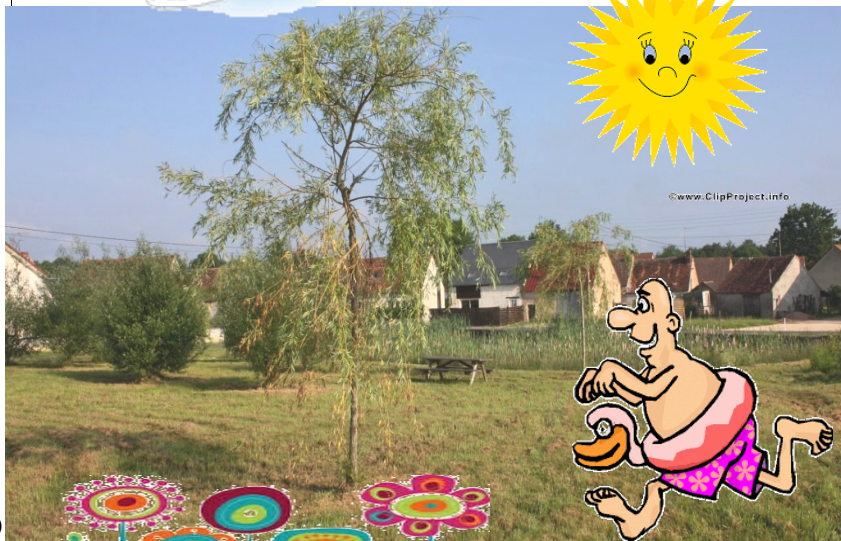
A cette époque de l'année, je souhaite de bonnes vacances à ceux qui ont la chance d'en prendre et bienvenue à ceux qui viennent se détendre à Sacieres.

Gilbert BALLEREAU a fait valoir ses droits à la retraite; au nom de la municipalité je le remercie pour tout le travail qu'il a effectué au sein de notre collectivité et lui souhaite une bonne retraite.

Actuellement, Christian PIPEREAU est à l'essai pour assurer le remplacement de Gilbert.

Nous allons également devoir remplacer Yves BRETIN pendant quelques mois pour raison de santé. Nous souhaitons à Yves, que tout se passe bien pour lui.

Th BERNARD



La mairie sera fermée pour congés du 1er au 21 août 2016 inclus. Pour toute urgence appeler le Maire ou un de ces adjoints. Pour le Gîte, merci de contacter Mme LAFORET Véronique

Citations :

Sous un bon gouvernement, la pauvreté est une honte ; sous un mauvais gouvernement, la richesse est aussi une honte. [Confucius](#)

Le meilleur gouvernement est celui où il y a le moins d'hommes inutiles. [Voltaire](#)



**DATES
Importantes**

16 Juillet : repas du lavoir à Chéniers
3 Septembre : Buffet au Charlet
24 Septembre : diner spectacle (Prissac)

Et si on y allait !



Dans le bulletin municipal de la ville de SACIERGES SAINT MARTIN distribué en janvier 2016, il est fait d'une procédure opposant Mme LACAZE à la ville de SACIERGES SAINT MARTIN relative à l'agrandissement du restaurant « au relais de l'ABLOUX » .

Mme LACAZE entend préciser que le projet envisagé aurait pour effet de s'accoler au mur dont elle est propriétaire, de supprimer son débord de toiture et par là même, de contrevenir aux dispositions du code civil.

Dès lors le seul accord qui se profile ne pourrait être qu'un agrandissement respectant ce débord de toiture et les dispositions du code de l'urbanisme relatives aux marges de reculement ».

Philippe BATAILLE

Pour information , il n'est pas indispensable de faire intervenir un avocat pour avoir un droit de réponse dans le bulletin de la commune ,ce bulletin est depuis sa création ouvert à tous, seules conditions: être correct et signer son texte . Guy AXISA



Souhaitons une bonne retraite à **Mr Gilbert BALLEREAU.**

Il prend sa retraite à 62 ans après avoir travaillé 25 ans comme cantonnier à mi temps pour la commune de SACIERGES .

Il est remplacé par

Mr Christian PIPEEAU

36 ans ,habitant la commune (la PUYCHALERIE).

Ce poste à mi -temps est un CDD de 4 mois ,qui sera renégocié en fin de contrat .

Souhaitons à Christian de s'épanouir dans son travail au sein de la commune .



© www.ClipProject.info

BUFFET au CHARLET

3 SEPTEMBRE

n'oubliez pas de vous inscrire pour le buffet de fin d'été qui cette année se déroulera au Charlet .

Renseignements :
Mr Pascal BARITAUD



Achat d'un véhicule pour la commune :
En effet, il devenait indispensable d'acquérir un nouveau moyen de transport plus adapté aux travaux et aux déplacements des employés communaux . Le tracteur ou le camion n'étant pas prévu pour ce genre d'activités .



Nettoyage automne Lavoir de CHENIERS



Rendez vous au Lavoir le 20 novembre avec pelles et râteliers
À partir de 9H30 .

DINER SPECTACLE



SAMEDI 24 Septembre
Le diner spectacle du relais de l'Abloux se déroule dans la salle des fêtes de ROUSSINES .

On précise que la salle des fêtes de Sacierges étant déjà louée à cette date ,les restaurateurs n'ont eu d'autre choix que de louer une salle dans une autre commune .

SOIRÉE DU RELAIS DE L'ABLOUX
Samedi 24 Septembre 2016 à 20 heures
Salle des fêtes de Roussines
Diner Spectacle 35€
Cocktail · Paella
Fromage · Dessert · Café

Présentation :
Lolo MPRA
& Stéphane Norias

Réservations : 02 54 47 56 74 / 06 60 34 71 32

Calou Chanteur · Nicole Foucard · Franck Lorenzo

fête de SACIERGES



Repas du LAVOIR
16 Juillet

Repas réservé aux habitants de Chéniers et à leurs invités et cela sous réservation . Soirée animée par Mr TASSOTTO . Renseignement auprès de Mr Gilles BARITAUD; Tel : 02 54 47 59 36



Le 11 juin dernier a eu lieu la fête annuelle de Sacierges St Martin. Pour cette deuxième édition sur la place du village, une brocante nocturne et un bal pour animer la soirée étaient au programme. Hélas, malgré une météo plus clémente que l'année passée, on a déploré le manque de participants.

Le Comité des fêtes de Sacierges fonctionne aujourd'hui à nombre réduit. Il lance donc un appel à ceux qui veulent contribuer à la vie de notre village. Chacun peut participer à mesure de sa disponibilité. Ce qui est important est d'avoir envie d'apporter des idées et d'aider à leur mise en œuvre en respectant ses engagements au sein du Comité. Si vous êtes intéressé(e), vous êtes invité(e)s à la prochaine réunion qui se tiendra le lundi 7 novembre à 19h à la mairie. Vous pouvez aussi nous contacter au 02 54 25 69 43 (Pierre RENVOISÉ).



Pétanques à CHENIERS

Chasseurs
le 23 Avril



Comité des fêtes
Samedi 21 Mai 2011



Les deux concours ont eu beaucoup de succès ; On remerciara les organisateurs .On pourra constater que Christian et Titi sont indétrônables . Il faudra peut être leur bander les yeux pour pouvoir les vaincre!!!!!! Ou peut -être nous entrainer !!!!

entretien
du

Lavoir à Cheniers



1 MAI

Une belle journée, de nombreuses personnes se sont déplacées afin de donner au jardin du lavoir un air de printemps .



pêche pour enfants
Sacierges

4 JUIN

Samedi 4 Juin, la pêche aux enfants a réuni 8 jeunes pêcheurs de la commune et leurs proches à l'étang de la Chaume qui avait été réempoisonné avec des petites carpes et des gardons pour l'occasion. Après une après-midi bien fructueuse, petits et grands ont partagé un goûter et sont reparti avec des truites reçues en récompense.



MARPA

ROUSSINES

INFO MARPA Du Grand Pré.

Le 7 mai, avait lieu la journée porte ouverte de la MARPA, située sur la commune de Roussines, en fait route de la Ganne, derrière le supermarché U.

Historique.

Il y a 10 ans, Philippe GOURLAY, maire de Roussines, lançait le projet, 1 hectare de terrain a été acheté à la ville de Bondy, dont 5000m2 ont été utilisés pour les bâtiments de la MARPA. Madame Jacqueline LAROCHE est la présidente de l'association gestionnaire de la MARPA.

Qu'est-ce que la MARPA ?

maison non médicalisée accueillant de façon permanente ou temporaire des personnes âgées relativement autonomes.

Le bâtiment abrite :

- 20 studios équipés (pour 1 personne) : cuisine, SDB, volets roulants électriques, prise Internet ; tous donnent sur l'extérieur et comprennent 1 petit jardin. Ils ne sont pas meublés, ce qui permet à chacun/e d'apporter ses meubles et créer son univers personnel.

- 2 T2 (même descriptif que ci-dessus).

-1 studio accueil temporaire : ce logement est meublé et les personnes accueillies peuvent rester jusqu'à 3 mois.

Le prix de la location comprend tous les repas, l'électricité, le chauffage, 1 lessive en machine à laver et linge repassé une fois/semaine.

Tous les repas sont cuisinés sur place. Cependant, les résidents/tes ne sont pas obligé(e)s de profiter de tous les repas proposés par le service de restauration, la cuisine étant possible dans le logement. Les animaux de compagnie sont les bienvenus.

Le personnel : Directrice : Madame Aline LEROY.

Agents polyvalents : Alexandra COURET, Sandrine MAILLET.

Animations : ateliers culinaires, après-midi lecture, jeux de société et bien d'autres.....

La MARPA est une structure qui assure SECURITE, INDEPENDANCE, RESPECT de la vie privée. Elle est ouverte depuis le 4 Juillet 2016.

Pour tout renseignement : Madame Jacqueline LAROCHE,

tél : 060760754422 ;

marparoussines@gmail.com , <http://marparoussines.com>



Collecte poubelles des jours fériés 2016
Pâques 28/3/ jeudi 31 ; Ascension 5/5 Mercredi 4
Pentecôte 16/5 Jeudi 19;
Fête Nationale 14/07 Mercredi 13 ;
L'Assomption 15/08 Jeudi 18; Toussaint 01/11, Jeudi 3
Armistice 11/11 ; Mercredi 9

A NOTER

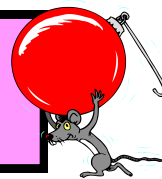
BIBLIOTHEQUE DE Sacierges
Ouverte tous les dimanches matins de :
11h à 12h
Et mercredi de 17 H à 19 H
Accessible gratuitement à tous
Adresse : Chéniers



HORAIRES

La Mairie sera ouverte au public
Lundi : 9H à 12H et 13H30 à 16H30
Mardi : 9H à 12H
Jeudi : 9H à 12H
Vendredi : 9H à 12H et 13H30 à 16H30

Numéros d'URGENCES
SAMU 36 LE 15
Secours Urgences le
le 15 , le 18, le 112
Gendarmerie le 17



Rédaction : Agnès RENVOISE
:Guy AXISA

Si vous n'avez pas reçu le bulletin chez vous demandez le à la Mairie , merci

site internet

Vous pouvez dès à présent aller surfer sur le site de la Mairie :

WWW. mairie-sacierges.com

Vous y trouverez toutes les activités présentes dans votre commune . Beaucoup d'informations venant de votre Mairie et de certains habitants quand ils le désirent . Le bulletin municipal sera lui-même en ligne . Si vous voulez faire passer des messages via le site, merci de contacter la mairie .

COMPTE RENDU DE LA REUNION du 18 mai 2016 à 20h Convocation du 12 mai 2016

L'an deux mil seize, le dix huit mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Sacierges Saint Martin, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

PRESENTS : Guy AXISA, Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Marc COUSSEAU, Pascal DELANAUD, Bérénice LAMOUREUX, Dominique PELLERIN, Agnès RENVOISE

ABSENTS EXCUSES : Julien BITARD, Alfred PRINCE

Secrétaire de séance : Bérénice LAMOUREUX

Votants : 9

1/ Décision modificative au budget

Une erreur s'est glissée dans le calcul du budget voté en avril 2016 (oubli de l'intégration des restes à réaliser dans l'affectation du résultat qui a été validée par M. Perrot, trésorier). Les lignes sont corrigées de façon à équilibrer le budget. Le conseil municipal vote pour à 9/9 voix.

Le conseil donne tout pouvoir à M. le Maire pour contracter un prêt d'un montant de 125 000 euros à rembourser sur 10 ans à 1.05%.

2/Désignation d'un délégué de la commune pour la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) à la communauté de commune : le conseil municipal désigne M. le Maire à 9/9 voix pour, pour être délégué auprès de la CLECT

3/ Le conseil municipal approuve à 9/9 voix pour les nouveaux statuts de la communauté de commune avec l'adjonction d'une liste d'équipements considérés comme ayant un intérêt communautaire. Sont ajoutés en particulier à cette liste les équipements suivants : le sentier de l'eau de St Aigny, les réseaux de chaleur de Le Blanc et de Rivarennnes, l'accueil petite enfance de Pouligny St Pierre, le stade nautique de Tournon St Martin, la résidence artistique de Néons sur Creuse

4/ Cartographie des cours d'eau du PNR de la Brenne : le projet de cartographie des cours d'eau de la commune de Sacierges a été adressé à la mairie le 17/05/2016 (carte consultable à la mairie). Le statut de certains écoulements pré-identifiés reste à préciser et le groupe de travail se rendra sur site dans toutes les communes concernées chaque lundi à partir du 23/05/2016. Les membres du conseil municipal accompagneront le groupe de travail dans leur secteur.

QUESTIONS DIVERSES

1/ Débardage prévu à la Minière : un état des lieux a été réalisé sur les 2 chemins concernés par le débardage prévu pendant l'été 2016 pour éviter toute dégradation

2/Acquisition d'un véhicule utilitaire pour les cantonniers

Le conseil choisit à 9/9 voix pour un véhicule d'occasion de marque Renault Kangoo 110 CV de septembre 2012 avec 90 000 km pour un prix de 9 500 euros TTC et une remorque de 3 402TTC. (la TVA étant récupérable par la mairie).

3/ Remplacement de M. Gilbert Ballereau

M. Ballereau arrête son activité le 8 juin 2016 pour un départ en retraite à la fin du mois de juin. Pour assurer un entretien correct des espaces verts et des fleurs pendant tout l'été, le conseil municipal propose de le remplacer dans un premier temps par un contrat à durée déterminée de 4 mois à compter du 1er juin à raison de 20 heures par semaine (réparties sur les jours suivants : lundi – mardi – vendredi). Un poste à durée indéterminée pourra éventuellement être ouvert à la suite (à discuter lors d'une prochaine réunion).

COMPTE RENDU DE LA REUNION du 19 avril 2016 à 20h

Convocation du 6 avril 2016

L'an deux mil seize, le dix neuf avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Sacierges Saint Martin, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

PRESENTS : Guy AXISA, Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Marc COUSSEAU, Pascal DELANAUD, Bérénice LAMOUREUX, Dominique PELLERIN, Alfred PRINCE, Agnès RENVOISE

ABSENTS EXCUSES : Jean-Michel BIARDEAU, Julien BITARD

Secrétaire de séance : Bérénice LAMOUREUX

Votants : 9

Approbation du Compte Administratif 2015 : M. Guy Axisa demande l'approbation du budget ; elle est acceptée à 8/8 voix pour

Vote du budget principal 2016 : les propositions de M. le Maire pour le budget 2016 sont acceptées à 9/9 voix pour

les principaux éléments à retenir sont :

pour la section de fonctionnement

une baisse très limitée des différentes dotations avec un total des recettes estimé à 317 262,59 euros
les dépenses prévues représentent la même somme avec une répartition par poste identique à 2015, excepté une légère augmentation du compte « assurances »

pour la section d'investissement

le montant total des dépenses est estimé à 283 792,68 euros

les principaux projets sont :

les travaux de rénovation de la maison Guy Authiat (environ 40 000 euros avec une subvention minimale de 15 200 euros du Conseil Départemental)

l'achat d'un véhicule utilitaire avec une remorque permettant un transport facile de la tondeuse d'un village à l'autre (environ 12 000 euros avec une subvention FAR de 6 075 euros)

différents travaux de voirie pour un total de 71 219 euros (route de la Minière au Recheuil, accès habitations à Chéniers et Le Barreau, empiérement des chemins, curage de fossés, busage au village du Colombier, rénovation complète des panneaux de signalisation dans la commune.

Vote du budget assainissement 2016 :

Le montant du budget assainissement proposé pour 2016 est de 38 949,13 euros

ce budget reste équilibré grâce au versement d'une subvention du budget principal de 20 091,13 euros. Les recettes sont néanmoins en augmentation constante du fait du nombre plus élevé d'habitations occupées à Chéniers.

Ce budget est accepté à 9/9 voix pour.

Vote des taux d'imposition pour 2016 :

Les dépenses et les recettes étant stables, le conseil municipal décide à 9/9 voix pour le maintien des taux d'imposition au même niveau qu'en 2015

Contrat d'assurance complémentaire (arrêt maladie) proposé par le groupe du centre de gestion

Le contrat arrive à échéance fin 2016. le conseil donne tout pouvoir au CDG pour proposer un contrat le plus avantageux possible et le renouveler à partir de 2017

QUESTIONS DIVERSES

1/ Contrats de télécommunications pour la mairie et le gîte

pour le gîte, un contrat collectif est proposé par les Gîtes de France pour un coût de 118 euros/an (accès internet) ; ce contrat est retenu par le conseil à 9/9 voix pour
pour la mairie, la proposition de Castelcom est acceptée (accès internet + alarme + un portable en illimité) avec un coût de 105,80 euros HT/mois

2/ Demande de subventions diverses: tableau page suivante

PROPOSITIONS 2016**COMMUNE DE SACIERGES SAINT MARTIN**

Organismes subventionnés	Montant 2015	Montant 2016
STE CHASSE SACIERGES	110.00 €	110.00 €
AMICAL DONNEURS SANG ST BENOIT	70.00 €	70.00 €
ASSOC FAMILLE RURALE SACIERGES ROUSSINES	300.00 €	300.00 €
ASSOC. SPORTIVE COLLEGE ST BENOIT	150.00 €	150.00 €
FOOT ST BENOIT	150.00 €	150.00 €
ASSOC ANCIENS COMBATTANTS	70.00 €	70.00 €
COMITE LUTTE CONTRE CANCER	70.00 €	70.00 €
AMICALE PING PONG ST CIVRAN	70.00 €	70.00 €
COMITE FETES SACIERGES	2 500.00 €	2 500.00 €
SOCIETE CHASSE CHENIERS	110.00 €	110.00 €
PREVENTION ROUTIERE CHTX	70.00 €	70.00 €
CLUB AMITIE SACIERGES	300.00 €	300.00 €
AMICALE SECRETAIRES MAIRIE	20.00 €	20.00 €
OFFICE TOURISME ST BENOIT	750.00 €	750.00 €
Total alloué	4 740.00 €	4 740.00 €
Réserve	160.00 €	160.00 €
Total général	4 900.00 €	4 900.00 €

